

3^{EME} ANNÉE FORMATION PÉDICURIE-PODOLOGIE

	SEMESTRE 5	Référentiel								Session 1		Session 2	
Domaines	UE	ECTS*	Coeff UE*	H CM	H TD	H TP	H Total	Total Domaines	Responsable	Modalités	Durée	Modalités	Durée
1. Sciences physiques, médicales et biologiques	UE 1.9 S5 : pathologies du système locomoteur.	1	1	20	0				CHIR ORTHO	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	30 min	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	30 min
	UE 1.14 S5 : vieillissement et impact sur l'ensemble des systèmes.	2	2	25	10				Dr guerville	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h
2. Sciences humaines, sociales, droit et gestion	UE 2.5 S5 : santé publique, économie de la santé.	2	2	25	5				Léo.DONZEL	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h
	UE 2.7 S5 : législation professionnelle, sociale et droit du travail.	2	2	25	10				Cadre IFPP	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h
	UE 2.8 S5 : gestion professionnelle.	2	2	25	10				Mme OUKOLOFF	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	2h	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	2h
4. Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie	UE 4.12 S5 : calcéologie.	1	1										
	UE 4.13 S5 : éducation à la santé, prévention, éducation thérapeutique.	2	2										
	UE 4.14 S5 : formation aux gestes et soins d'urgence niveaux 1 et 2.	1	1										
5. Méthodes et outils de travail	UE 5.4 S5 : initiation à la démarche de recherche, niveau 2.	3	3	20	30				Cdre IFPP	Avancée du mémoire (guidance 2)		Pas de session 2	
	UE 5.5 S5 : anglais professionnel.	1	1	0	15				mischool	E-learning "médical world" - 100% du parcours fait + 80% du parcours validé	Au cours du semestre	E-learning "Go fluente" - 100% du parcours fait + 60% du parcours validé	Avant la CAC
6. Intégration de savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue	UI 6.5 S5 – gestion des ressources et coopération avec les autres professionnels	5	5										
Formation clinique (stages)		8	8										

3^{ème} ANNÉE FORMATION PÉDICURIE-PODOLOGIE

	SEMESTRE 6									Session 1		Pas de session 2	
Domaines	UE	ECTS*	Coeff UE*	H CM	H TD	H TP	H Total	Total Domaines	Responsable	Modalités	Durée		
2. Sciences humaines, sociales, droit et gestion	UE 2.2 S6 : psychologie.	1	1	10	5				Céliska MARZAL	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	30 min		
	UE 2.3 S6 : sociologie, anthropologie.	1	1	10	5				Mme HOAREAU	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h		
5. Méthodes et outils de travail	UE 5.1 S6 : méthodes et outils d’analyse de la qualité et de traçabilité UE optionnelle.	2	2	10	20				Cadre IFPP	Ecrit (réductionnel et/ou QCM)	1h		
	UE 5.5 S6 : anglais professionnel.	2	2	0	15				mischool	E-learning "médical world" - 100% du parcours fait + 80% du parcours validé	Au cours du semestre		
6. Intégration de savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue	UI 6.6 S6 – évaluation de la pratique professionnelle et recherche	12	12										
	Unité optionnelle	4	4										
Formation clinique (stages)		8	8										

* Le nombre de crédits affecté à chaque unité d’enseignement est utilisé comme coefficient pour le calcul des moyennes générales en fin de chaque semestre. (article 6)

180

Modalités de validation des UE :

- L'UE 5.5 du semestre 5 et/ou du semestre 6 sont validées par équivalence pour les étudiants ayant validé une UER pour Parcours Recherche sur le même semestre.
- Les unités d’enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l’étudiant a obtenu la moyenne à chacune d’entre elles, ou par application des modalités de compensation prévues ci-dessous.
- Les étudiants admis en 3ème année sans avoir validé l'ensemble des UE requises pour la validation totale de la 2ème année sont autorisés à présenter les UE manquantes au cours de cette 3ème année. (article 15)
- La deuxième session concerne les rattrapages des deux semestres précédents.Lorsqu’une UE a été présentée aux deux sessions, **la 2ème note est retenue.** (article 8)

Compensation des notes : (article 7)

- Pour les UE 2.2 et UE 2.3 du semestre 6, la compensation des notes s’opère entre les deux unités d’enseignement en tenant compte des coefficients attribuésà chacune, à condition qu’aucune des notes obtenues par le candidat ne soit inférieure à 9 sur 20.
- Les autres UE ne donnent pas lieu à compensation.**

Modalités de validation des semestres : (article 11)

- Excepté le dernier semestre**, une commission semestrielle d’attribution des crédits est mise en place dans les instituts de formation de pédicurie-podologie. Celle-ci se prononce sur la validation des unités d’enseignement et de la formation clinique et sur la poursuite du parcours de l’étudiant.
- Lors du dernier semestre, les résultats sont présentés devant le **jury d’attribution du diplôme**.

Présentation au jury régional du diplôme d'Etat : (article 17)

- Validation de S1 à S5 et ayant effectué la totalité des épreuves et des stages prévus pour la validation de S6

Autorisation de redoublement 3A :

- Etudiants n'ayant pas les conditions pour être autorisés à se présenter au jury régional de DE (après avis du conseil pédagogique)
- Etudiants n'ayant pas validé l'ensemble des UE de 2A (après avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants) : inscrits pédagogiquement de nouveau en 3A OU exclus de la formation (article 15)
- Etudiants non reçus au DE : autorisés à s’inscrire aux UE manquantes pour les valider (organisation par équipe pédagogique) (article 22)